



Lyon, mercredi 26 mars 2025

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/01851

Pris en application :

- Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n°inter-préfectoral du 16 mars 2016

Manoeuvre de barrage (Abaissement des retenues Suisses)**Abaissement des retenues Suisses****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- du 14/05/2025 à 00:00 au 27/05/2025 à 23:00**

- o **Rhône (Haut)**
entre les pk 62.000 et pk 191.870

Commentaire :

La navigation est interdite pendant toute la période des abaissements partiels des retenues du Haut-Rhône - APAVER.

Ces opérations pourront se poursuivre jusqu'au 5 juin en cas de mauvaises conditions hydrauliques.

Les écluses seront consignées à partir du 14/05 à 08h00 par l'exploitant. L'écluse de Savières en libre service 24h/24 est consignée à partir du 12/05 par l'exploitant jusqu'à la fin des APAVER.

Service(s) à contacter :

Service Fluvial Lyonnais, 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON
Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :

28/05/2025

Par délégation

Signé

Vincent PRIN-ABEIL